



Aides aux Vacances 2011

GRUPE IV : **FORFAIT DE 60,00 €** pour les enfants n'étant pas partis sous aucune forme de vacances hormis le groupe III (Classe Verte, de Mer, de Neige, Voyage Scolaire).

Il faut pour cela que l'enfant soit né entre le 31 Décembre 1992 et le 31 Décembre 2010. L'aide peut être accordée jusqu'à 20 ans, si l'enfant est scolarisé, étudiant ou en apprentissage.

Les inscriptions seront reçues au Siège du C.O.S.

**Du 5 Septembre 2011
au 31 Mars 2012.**

POUR LES AUTRES GROUPES (Maison Familiale de Vacances avec pension, location, camping, etc...), *les aides seront attribuées au fur et à mesure de vos retours.*



PIECE A FOURNIR

- Avis d'Imposition ou de non Imposition 2010**
(sur les revenus de 2009)